

N° 10
10 novembre 2017

Milieux &
Faune Sauvage

sne@oncfs.gouv.fr

Secrétaire national

Pascal WANHEM
wanhem.sne@gmail.com
06 20 99 91 84

Secrétaires adjoints

Pierre ORIOL
oriol.pierre@neuf.fr
06 25 07 06 77

Philippe BIBES
wanhem.sne@gmail.com
06 20 99 91 84

Virginie CROQUET
virginie.croquet@oncfs.gouv.fr
06 20 78 97 50

SNE-FSU

Secrétaire Général

Patrick SAINT-LEGER
saintleger.sne@gmail.com
Port: 06 70 81 17 16
Permanence : 01 40 81 22 28

Secrétaire adjointe

Marie-Louise LE COGUIEC
06 87 27 13 30
marie-louise.le-coguiiec@developpement-durable.gouv.fr

SNE-FSU
104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS
snefsu.org

Le SNE-FSU
la force
d'un réseau...

1^{ère} prise de contact du SNE-FSU avec le directeur de la police

Le 17 octobre 2017, la branche Milieux et Faune Sauvage du SNE-FSU a rencontré Loïc OBLED, fraîchement nommé directeur de la police à l'ONCFS.

Loïc OBLED a commencé par présenter plus en détail son parcours professionnel. Nous avons noté au passage que depuis son plus jeune âge il était sensible à l'environnement et qu'enfant il voulait devenir garde-chasse ! Arrivé à l'ONCFS, ses priorités sont (dans l'ordre) l'intérêt général de l'Etat => les missions de l'établissement => la sécurité et le personnel.

C'est la 1^{ère} fois qu'un directeur de la police est nommé en dehors du sérail de l'ONCFS, nous lui avons donc fait l'historique du SNE-FSU depuis la création du ministère de l'environnement en 1971, puis l'entrée à l'ONCFS en 1978, tout en énumérant les principaux combats syndicaux que nous avons menés. Dont la création des corps de l'environnement qui aurait pu se faire dès 1985, le maintien des agents auprès de notre ministère et leur non rattachement au ministère de l'intérieur, et dernièrement la reconnaissance de nos prérogatives techniques et judiciaires, ainsi que le quasi statut des contractuels.

Nous avons ensuite poursuivi nos échanges, avec les dossiers en cours en lien avec la DP, et avons abordé la position de l'ONCFS hors AFB et l'orientation Police prise actuellement par l'établissement. Les agents des corps ATE et TE sont tous devenus inspecteurs de l'environnement, c'est une excellente chose et ils doivent désormais, pouvoir accéder à l'ensemble des prérogatives.

Nous lui précisons que l'établissement n'a ni le monopole, ni la globalité des missions de police administratives et judiciaires à caractère environnementale. Cela n'a jamais empêché les agents de réaliser les missions de surveillance, de recherche et de constat d'infractions à l'environnement.

Loïc OBLED a suivi la création de l'AFB, lorsqu'il était Conservatoire du littoral, et nous demande notre position concernant un travail en commun avec cette Agence en construction. Nous l'informons que le SNE-FSU était pour l'intégration de l'ONCFS dans l'AFB. Tout le monde connaît la suite de l'histoire, nous ne revenons pas dessus, par contre les projets de travail en commun ou partenariat, sont actuellement en stand-by ! Nous exprimons nos inquiétudes pour l'avenir si des disparités se mettent en places au sein de chaque structure. Notamment s'il y avait un abandon par l'AFB de la police pour un recentrage exclusivement sur l'ONCFS.

Nous lui rappelons que la majorité des agents tout comme le SNE-FSU, sont attachés à la double spécificité qui fait la force de notre établissement, la complémentarité des missions de police et des missions techniques. Sans une connaissance de la faune et des milieux, sans un suivi au plus près du terrain, sans connaissance des territoires, impossible de pratiquer une « police de l'environnement » comme celle qui est reconnue actuellement.

Nous abordons ensuite le plan de formation des Inspecteurs de l'Environnement et la restructuration des formateurs TTI. Nous demandons que les différents stages, précédemment effectués en Police Judiciaire, soient mis en corrélations avec le nouveau plan de formation afin que chaque agent puisse savoir où il en est de sa formation. Nous souhaitons également que des stages de « mise à niveau » (plus court) puissent être effectués lorsque l'agent a déjà suivi tous les stages précédents et qu'il ne manque que l'acquisition de la « technique audition »

Quant à la restructuration des formateurs TTI, nous dénonçons ce projet qui n'est pas abouti dans la concertation avec les représentants des personnels. Nous insistons sur les conséquences pour les services de cette mise à disposition de 35 moniteurs régionaux, dans une période de nouvelle vague de suppressions d'emplois.

A notre demande, Loïc Obled déclare que la DP va conserver la gestion technique de l'habillement et des équipements. Nous l'informons que depuis le départ de JR. Servary (non remplacé à ce jour) plus personne n'est qualifié pour vérifier la technicité des tissus pour les prochains marchés publics. Il s'engage à étudier tout cela.

Concernant l'identification visuelle des agents en mission de police, il est plus attaché à mettre en avant notre compétence « police de l'environnement » que le sigle ONCFS, alors qu'il est pour une meilleure reconnaissance de l'établissement auprès du public ! Aucun autre service n'affiche ses prérogatives judiciaires, et seules sont mentionnés l'appartenance à leur corps ou administration (Douane, Police nationale ou Gendarmerie et non « Police judiciaire »).

Il nous informe que la convention avec la Gendarmerie pour les radios est toujours en cours d'étude sans que rien ne soit définitivement acté (il faut voir le coût au regard de la plus-value en termes de moyens). Nous rappelons notre demande de mise sur « rack » des postes radio afin de pouvoir les extraire du véhicule lors de leur remisage en fin de mission (plus sécurisé) => Le DP nous déclare que cela devra être vu avec le fournisseur.

Pour les gyrophares et sirènes, nous faisons état de nos différents courriers avec demande de réponses sur la légalité d'utilisation de ces matériels. Tout en précisant que, le sondage (ci-dessous) faisait ressortir que la majorité des collègues n'étaient pas pour ce type d'équipement qui va imposer de nouvelles contraintes aux services. Le DP, en phase avec le directeur général Olivier Thibault, considère qu'il ne faut plus vivre caché pour faire de la police, mais au contraire se montrer sur le terrain. « Circuler dans un véhicule fortement identifié POLICE est un bon moyen de prévention ».

Enfin nous avons échangé sur l'organisation territoriale à venir. La connaissance du terrain et des acteurs locaux était une des motivations de la dispersion des RA, la qualité des connaissances et des informations que les agents avaient acquises à long terme commence à s'estomper du fait du rassemblement des RA. L'audit de la cour de cours des comptes avait pourtant reconnu comme point fort de l'établissement sa couverture territoriale qui permettait de faire remonter rapidement l'information et d'intervenir sur le terrain.

SONDAGE SNE-FSU - EQUIPEMENTS POLICE - 29/05/2017

Agents	Affectations	420 votants 36,40 % (Sur 1154 ATE/TE)	Sérigraphie + Rampe gyrophare (UNSA)	Ecusson + Gyrophare (SNE)	Gyrophare (ACTUEL)	Flocage Police sur vêtements	Pin's Police couver- chef	Ajout d'un Calot	
TE 167	SD 366		Pour	93 22,14 %	86 20,48 %	336 80,00 %	139 33,10 %	210 50,00 %	86 20,48 %
ATE 246	BMI 23		Contre	316 75,24 %	311 74,05 %	71 16,90 %	252 60,00 %	164 39,05 %	301 71,67 %
AUTRES ING 4 - AUTRES 3	AUTRES DRE 13 - AUTRES 18		Sans opinion	11 2,62 %	23 5,48 %	13 3,10 %	29 6,90 %	46 10,95 %	33 7,86 %